

PAR COURRIEL

Québec, le 5 juin 2017

Monsieur François Trudel  
Ville de Québec  
295, boulevard Charest Est  
Édifice La Fabrique, bureau 128, 1<sup>er</sup> étage  
Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Québec (Québec) G1K 3G8

**Objet :   Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard  
Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette  
Questions complémentaires du 5 juin**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet la question suivante :

- Plusieurs lots se rendent jusqu'à la rive et au lit de la rivière. Veuillez préciser comment la ville détermine les taxes municipales applicables sur ces terrains. Comment la taxation sera réalisée advenant la réalisation du projet et sachant que certains terrains seraient touchés par une servitude permanente?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 juin prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Lynda Carrier pour Maxandre Guay-Lachance**

Coordonnatrice du secrétariat de la commission